



EXPO les villes en mouvement – 1^{ère} édition

« METZ : UNE METROPOLE EN MUTATION »

Débat du 25 Avril 2007
Mairie de Metz

Avec la présence de :

- **André NAZEYROLLAS**, premier adjoint, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole (CA2M)
- **Sophie CHABOT**, Directrice de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Messine (AGURAM)
- **Michel ERASME**, Directeur de l'Urbanisme, Ville de Metz
- **Gilles CHOQUER**, Directeur Général Adjoint à la CA2M, Direction de l'Aménagement et de l'Environnement
- **Bernard FRICOTEAUX**, Président Directeur Général de la SAREMM

Animé par **Hedwige de PENFENTENYO**, Directeur-Fondateur Fimbacte

INTRODUCTION

André NAZEYROLLAS

Il y a **35 ans**, une enquête d'image a été réalisée pour connaître **l'image de la ville de Metz**, voici les réponses données :

- **Metz, ville militaire** on le savait depuis l'antiquité.
- **Metz, ville glaciale**, "climatologiquement" parlant. Cette image venait de l'hiver 39-40 qui a été le plus dur du siècle.
- **Metz, ville industrielle**, celle-ci nous a surpris, car il existait très peu d'industries à Metz.

Le cabinet spécialisé qui avait fait cette étude nous avait conseillé de ne pas chercher à contester cette image mais plutôt d'engager une politique qui, petit à petit, donnera au fil du temps une autre image de la ville.

La politique conduite s'est inscrite dans la durée avec la réhabilitation des quartiers, les ravalements d'immeubles obligatoires, les OPAH et surtout le développement des espaces verts : en 35 ans, nous sommes passés d'une quarantaine d'hectares à près de 400 hectares d'espaces verts.

Nous allons parler des actions et des projets de Metz et de la Communauté d'Agglomération, Metz est une ville en mutation. Nous nous situons dans un espace économique et dans un espace de développement très large, très dynamique qui est l'axe Metz – Thionville – Luxembourg, ce qui représente un élément très important de notre stratégie et de nos perspectives.

Quelques chiffres :

Metz, comprend 127 000 habitants, la **Communauté d'Agglomération** représente **40 communes** et **230 000 habitants**. Aujourd'hui, en termes de développement économique, en terme d'investissements, en terme de perspectives, c'est au niveau de la Communauté d'Agglomération que nous raisonnons très habituellement. **L'aire urbaine représente 430 000 habitants** mais surtout nous sommes **pour les entreprises** au centre d'une **aire de marché d'un million d'habitants**. Ce chiffre avait surpris Ikea lorsqu'ils ont réalisé les études de marché préliminaires à leur implantation. Ils découvraient avec stupéfaction qu'à une heure de distance temps, il y avait un marché potentiel d'un million d'habitants. C'est une donnée que nous- même, nous perdons souvent de vue. En effet, nous avons une position transfrontalière et donc ce million d'habitants représente le Sud, l'Est et l'Ouest mais il y a également le Nord, le Nord Est et le Nord Ouest c'est-à-dire la Belgique, l'Allemagne, le Luxembourg qui donnent cette force et cette puissance à l'ensemble de l'Agglomération.

Notre **zone d'emploi** est la **seule** depuis 93 qui ait **progressé** en Lorraine et une **population** qui, de 90 à 99, s'est **accrue de 4,5%** sur l'ensemble de l'Agglomération, (moyenne nationale de 2,6% pour

Pour toute information

Fimbacte – 12 rue Albert Fririon – 92220 BAGNEUX – Tél : 01 40 92 15 39
expo@fimbacte.com – www.fimbacte.com

fimbacte
EXPO

la même période - période de recensement). L'**Agglomération** comporte **plus de 13 000 entreprises** avec plus de **80 % des emplois dans les services et le tertiaire**.

Ces politiques, urbaine et économique, de la Communauté d'Agglomération et de la ville de Metz, répondent à un **objectif "fondateur "** et que je voudrais rappeler parce qu'il est finalement extrêmement simple et spécifié : il s'agit de **promouvoir, faciliter, rechercher, le développement économique, la création de richesses et d'emplois**.

Pourquoi cet objectif fondateur ? Tout simplement parce que nous considérons que c'est ce développement qui génère tous les moyens qu'une ville peut alors consacrer à ses politiques sociales, culturelles, sportives, éducatives qui, elles mêmes, contribuent alors à ce développement. C'est cette donnée qu'il ne faut pas perdre de vue : dans l'ensemble des projets qui sont des projets qualifiés sur le plan urbain, architectural, qui ont des fonctions, il y a cette perspective de se situer dans un développement économique et dans la création d'emploi.

C'est dans cette perspective que doivent être évalués les différents projets qui ont été engagés ou qui vont l'être par la Communauté d'Agglomération ou la ville de Metz. Cette table ronde va revenir de façon plus détaillée sur certains d'entre eux. Il y a évidemment ce projet majeur qui est l'amphithéâtre, le centre Pompidou Metz. Il y a le grand projet de ville de Metz Borny qui comporte non seulement une requalification de l'habitat mais également une zone tertiaire importante. Il y a les opérations de rénovation urbaine qui sont engagées sur les autres quartiers, ainsi que la zone Sébastopol qui est pratiquement pleine aujourd'hui y compris toute sa partie, pratiquement la moitié, qui est en zone franche urbaine. Il y a l'extension du technopôle dont les études viennent d'être engagées par la Communauté d'Agglomération. Il y a l'implantation du CHR sur Mercy avec autour du CHR, une zone d'activité certainement orientée vers les activités médicales, paramédicales, pharmaceutiques etc. Il y a des opérations, des zones d'habitat dont celles des Coteaux de la Seille et il y a aussi le réaménagement des places du centre ville (place de Chambre, place Saint Louis, place de la République), l'extension du plateau piétonnier. Et il y a enfin les grands équipements : la salle de répétition de l'orchestre, la salle d'athlétisme, la salle des musiques actuelles qui est en projet ainsi que la médiathèque et la cité des congrès dont nous finalisons aujourd'hui avec la CA2M* le cahier des charges de l'appel d'offre.

Voici, très rapidement le cadre général de notre développement, de notre stratégie et de nos projets sur lesquels les exposés qui suivent reviendront de façon plus détaillée

*CA2M : Communauté d'Agglomération Metz Métropole.

LES GRANDS PROJETS DE LA VILLE DE METZ ET DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION METZ METROPOLE

Michel ERASME

J'ai choisi de parler d'évolution urbaine et de présenter quelques chiffres pour donner les enjeux de l'évolution d'une ville comme Metz sachant que je ne parlerais là que du territoire de la commune de Metz, le développement sera fait ensuite sur la Communauté d'Agglomération.

Pour parler de la ville de demain, il est intéressant de voir quelques images de la ville d'hier et d'avant-hier. Comment cette ville de Metz a été contrainte par l'histoire, par ses conditions géographiques ; c'est le premier élément qu'on peut ressortir pour questionner sa ville et son développement : son ancrage historique. Il n'y a pas 2 villes qui soient les mêmes, elles naissent, elles s'organisent en fonction de leur histoire et de leur géographie. Pour ceux qui ont eu l'occasion de voir l'exposition sur le plan paysage qui s'est tenue ici même et dans un certain nombre de lieux publics de la ville, vous avez pu voir que **le paysage de Metz naît aussi de cette histoire, de cette géographie et de son développement. Sa caractéristique propre est sa grande étendue** ce qui explique qu'aujourd'hui, encore, de nombreux projets y compris des projets d'agglomération sont faits sur le ban communal de Metz. Metz compte 4 200 hectares, sa voisine, Nancy possède 1 500 hectares ; ce qui explique, sans doute, des enjeux et des réflexions en terme de développement urbain, en terme d'équilibre, en terme de choix de projet.

Autre élément : la ville de demain c'est avant tout celle d'aujourd'hui. L'urbanisation devenue majoritaire aujourd'hui, ici à Metz comme ailleurs en France, s'est faite sur une croissance démographique limitée. **Le travail des urbanistes va reposer sur la qualité et sur les réponses spécifiques qui sont conditionnées par ce qu'on a vu avant, à savoir l'histoire et la géographie.**

Quelques chiffres sur Metz :

En 2004 : 124 300 habitants, en croissance démographique légère.

Une **population active importante** sur Metz qui regroupe **74 000 emplois**, une caractéristique, bien sûr, de la ville centre. Des projets tels que le technopôle, tel que la ZAC Sébastopol qui ont renouvelé l'offre économique de l'agglomération avec, aussi, 60 000 résidences.

Il s'agit de **travailler qualitativement** et d'être modeste, aujourd'hui sur Metz on délivre à peu près 500-600 permis de construire par an (on a eu un pic avec le boom immobilier jusqu'à 800, ce qui représente 1% du nombre de résidences sur l'ensemble de la ville). On voit bien que **les évolutions sont lentes** et qu'elles ne sont pas quantitativement significatives.

Par contre, **on voit un autre élément démographique qui est fondamental dans les évolutions de la ville** ; aujourd'hui, c'est la **taille des ménages**. On est passé de 3,5 à 2 personnes par ménage. Ce qui veut dire que pour le même nombre de personnes sur la ville de Metz, **il faut aujourd'hui 50% de logements en plus** qu'il y a 30 ans. La courbe démographique de population est assez stable et cette courbe de diminution de la taille des ménages continue. Entre 1999 et 2004, on poursuit cette courbe et aujourd'hui 2/3 des ménages sur Metz sont constitués d'une ou deux personnes. Cela donne aussi une idée sur les enjeux de la constitution de la ville.

Autre élément des besoins de la ville pour cette ville en mouvement : **évolution marquée de la pyramide des âges** avec un **certain vieillissement de la population** avec une diminution assez sensible des moins de 20 ans et une stagnation des 20-39 ans qui montre que la ville de Metz connaît un vieillissement semblable à celui de la population française générale et qui est particulièrement marqué dans les villes-centres. Je crois que c'est aussi important dans la définition de cette ville de demain.

Au niveau économique, on a des tendances fortement marquées. Une évolution majeure qui est le **développement du tertiaire** ces dernières années sur Metz, avec le nombre d'emploi qui effectivement croît dans les domaines de l'immobilier, les services aux entreprises etc. Ce sont des données qui orientent complètement les programmations que vous allez voir après sur un certain nombre d'opérations d'urbanisme.

Les solutions sont toujours spécifiques (l'histoire est spécifique, les villes sont spécifiques...), et en même temps la démarche est d'offrir des réponses qui sont complémentaires, les opérations entre elles, il faut en faire une lecture non pas unique mais aussi en complément les unes des autres, comment le quartier de l'amphithéâtre s'articule avec l'extension du technopôle, comment ce même quartier de l'amphithéâtre va s'articuler avec une opération telle que les coteaux de la Seille. C'est tous ces enjeux là : **pouvoir offrir des produits différents, des enjeux différents, des réponses différentes sur des problématiques différentes.**

On a 3 types de problématiques principales en termes d'aménagement urbain :

1. **La reconstitution dans la ville elle-même sur les anciennes friches** (logistique, militaire, industrielle), c'est le cas du quartier de l'amphithéâtre,
2. **le GPV un projet de renouvellement urbain** mené avec les habitants et dans un contexte habité, on est dans une logique de renouvellement avec un caractère social fort avec un développement et une introduction de l'économie dans ce projet,
3. **le développement urbain sur des zones qui n'ont pas été urbanisées** et qui étaient par contre en urbanisation future depuis longtemps au plan d'occupation des sols et qui permettent de répondre à ces besoins. Sur ces opérations, on voit cette complémentarité et cette diversité.

Quelques **éléments sont communs à l'ensemble de ces opérations** et sont fondamentaux dans la démarche adoptée par la ville et la Communauté d'Agglomération : d'une part, **un travail sur la mixité et la diversité** : Même si les coteaux de la Seille sont plutôt orientés "résidentiel", on est toujours dans des logiques, on est jamais univoque dans la programmation. Deuxième chose, en ce qui concerne le **logement**, un souci de **mixité sociale**, avec dans toutes ces opérations **20% de logements sociaux prévus** mais aussi du logement sur lequel on va travailler pour des accessions sociales ou "primo accédant".

La qualité urbaine prime avec le travail d'urbanistes de renom : Nicolas MICHELIN pour le quartier de l'amphithéâtre, Bernard REICHEN pour le GPV et ici Philippe PANERAI. Deux grands prix de l'urbaniste et peut être que Nicolas MICHELIN le sera très prochainement !

Dernier point sur lequel j'appuierais particulièrement, c'est tout le travail sur la **qualité paysagère et environnementale**. C'est sans doute l'enjeu majeur du développement à venir de ces opérations.

Un plan paysage qui concoure à la qualité de l'ensemble de la ville, a été fait et on travaille autant sur la ville existante que sur ces opérations en développement.

Quand on dit environnemental, ce n'est pas exclusivement le végétal et les espaces verts, c'est aussi le traitement de l'eau, la réflexion sur l'énergie, les alimentations, les transports.

Bernard FRICOTEAUX

La SAREMM est un opérateur pour le compte des collectivités territoriales publiques et intervient fondamentalement pour mettre en œuvre un projet à partir du moment où de grandes orientations, de grandes décisions politiques et des enjeux urbains sont définis. C'est un enjeu constant mais toute la volonté politique s'est exprimée et a permis l'émergence de projet et d'enjeu et à un moment donné une SEM, opérateur public, intervient comme pour mettre en œuvre un certain nombre de démarches. Juridiquement, c'est une concession d'aménagement. Il s'agit d'être acteur et de faire en sorte qu'un projet politique devienne une réalisation concrète.

Il y a le projet majeur du **quartier de l'Amphithéâtre** dont on parle beaucoup depuis plusieurs années sur Metz. C'est vraiment une **nouvelle façon de penser la ville**, c'est la **volonté d'étendre et de reconstruire la ville sur la ville**, c'est la volonté de **faire une nouvelle centralité et d'étendre la centralité actuelle de Metz** et de lui donner une ampleur digne d'une agglomération telle qu'on l'a évoqué, tout à l'heure.

La **ZAC de l'Amphithéâtre**, en tant qu'espace représente 25 hectares situés sur un **emplacement tout à fait stratégique** puisque son émergence se situe à la gare impériale et elle se développe sur à peu près un kilomètre Nord Sud sur les terrains de l'ancienne gare de marchandise. C'était un secteur assez contraint, il fallait **avoir cette vision stratégique de développement** : c'est l'endroit où se développera le nouveau centre de Metz et de Metz Métropole. Là dessus, les phases préalables sont toujours très longues mais c'est là où c'est essentiel de se conforter et d'être certain que les enjeux vont être développés à cet endroit.

Travailler sur un secteur de centralité où il y a une gare, des réseaux et où il y a une friche c'est forcément plus difficile. Toute la phase diagnostic est beaucoup plus longue mais surtout on a à travailler avec des partenaires beaucoup plus nombreux

Aujourd'hui, la volonté c'est que **ce secteur de l'amphithéâtre développe toutes les fonctions de centralité urbaine** à partir d'éléments, d'équipements publics et d'espaces publics majeurs. C'est ce qui fait la ville, ce n'est pas uniquement la juxtaposition de telle ou telle chose mais c'est la mise en forme et le jeu, la coordination des espaces publics, des fonctions urbaines. Cet espace se développe avec une morphologie urbaine relativement simple, voulue par Nicolas MICHELIN, c'est-à-dire un **axe Nord Sud avec une "grand'rue" courbe mais qui prend sa genèse à la gare et au passage de l'amphithéâtre**, et qui se développe avec des espaces publics majeurs en terme d'espace mais aussi en terme d'équipement dont le plus emblématique est le centre Pompidou Metz.

La responsabilité publique c'est d'établir pour les générations futures des espaces publics qui ne sont pas forcément marchands, c'est-à-dire qu'on ne les vend pas mais c'est la trame, c'est ce qui fait qu'une ville gardera sa force et sa constance dans 10-15-50 ans et cet axe là sera effectivement un grand moment du développement urbain de Metz au XXI^{ème} siècle.

Les équipements sont fondamentalement des équipements spatiaux, tertiaires, institutionnels et, bien sûr, des logements, des commerces et des bureaux. Ce que l'on a souhaité avec l'urbaniste, c'est de **promouvoir une mixité urbaine**. On a voulu faire en sorte que l'espace urbain soit animé et vive à toutes les heures de la journée et même parfois un peu de la nuit. La volonté a été de promouvoir dans la typologie des îlots, toute une série de mixité de fonctions qui aille du rez-de-chaussée jusqu'aux étages avec des stratifications différentes. Globalement cela se traduit par un souhait **d'avoir des commerces en rez-de-chaussée et parfois en premier niveau, ensuite une ou deux strates de bureaux, ensuite des logements sur deux – trois niveaux**. On voit bien que c'est une typologie assez complexe parce qu'on ne sait plus trop la faire aujourd'hui. C'est une exigence très forte qu'on porte avec les élus, avec notre urbaniste et que l'on discute avec les promoteurs. Le rôle de l'aménageur, c'est de mettre tout cela en musique : les deux premiers îlots, qui sont les plus proches du centre Pompidou et du grand parvis, sont déjà affectés, le choix a été fait, il y a un peu moins d'un an.

Il y a deux gros îlots B2 – B3, premiers îlots urbanisés et en terme de programme, on peut considérer que c'est de l'ordre de 20 000 m² pour le commerce, pour les bureaux et à peu près 25 000 m² pour les logements, ce sont les îlots les plus proches de la centralité et ceux qui auront le plus de commerces. L'idée est d'avoir un impact fort et on a retenu, il y a quelques mois plusieurs groupements de promoteurs car il y a une problématique assez complexe, et cette complexité se retrouve, aujourd'hui, devant nous et nous discutons avec les promoteurs, depuis plusieurs mois, sur la mise en place de leur programme en terme d'organisation spatiale, d'organisation fonctionnelle.

Cela va très loin puisque l'on est garant de l'espace public, de l'équilibre technique et de l'équilibre économique de la ZAC et cela veut dire que cette exigence nous oblige à aller très loin dans le détail, dans la logique des acteurs et de les faire évoluer.

Cette exigence porte toute la volonté de qualité de ce futur quartier qui va se dérouler dans les 5-10-12 ans qui viennent. Cela va toujours lentement à notre goût mais **quand on souhaite vraiment discuter et faire autre chose que du remplissage urbain, cela nécessite des contacts, du travail en commun et de partager une culture**, pas forcément commune au début.

L'ambition de ce secteur de l'amphithéâtre, c'est vraiment d'être l'émergence à partir de la gare, faire en sorte que la gare ne soit plus une sorte de frontière et de faire en sorte que tout le quartier amphithéâtre Sablon et Seilles soient une tête de pont de la ville de METZ vers l'Agglomération et vers le Sud de Metz.

Les travaux sont engagés, un grand parking public est en cours, on attend avec impatience les premiers coups de pioche du centre Pompidou et nous travaillons d'acharnement avec nos groupements de promoteurs pour avoir un compromis de vente dans les prochaines semaines. Mais c'est fondamentalement une exigence dont les villes ne peuvent se passer. C'est l'élément essentiel aujourd'hui sur lequel le SAREMM est mobilisé. Il y a, bien sûr, la ZAC du Grand Projet de Ville de Borny sur lequel on est aussi concessionnaire. C'est très différent comme problématique mais ça rejoint aussi la même logique : **un quartier doit se désenclaver, doit s'enrichir conceptuellement et doit accueillir une mixité de fonctions**. La ZAC dans laquelle SAREMM est concessionnaire n'est pas l'ensemble du Grand Projet de Ville, c'est une partie qui est adjacente et déjà les choses sont bien en cours avec l'urbaniste. Le schéma directeur tourne autour d'un grand axe qui est train de désenclaver tout le quartier, autour duquel on va développer des activités tertiaires et du logement d'une typologie très différente de ce qui est faite actuellement c'est-à-dire de la résidentialisation et des petits collectifs, donc une phase de recomposition de terrain.

Gilles CHOQUER

Le projet d'axe de transport collectif en site propre traverse toute l'Agglomération de Woippy jusqu'à Mercy, jusqu'à Ars-Laquenexy sur le site de Mercy, où sera construit le nouveau CHR. Une autre branche se dirige vers le grand quartier qui fait l'objet du Grand Projet de Ville sur Borny. Ce projet est tout à fait structurant et très adapté à la géographie particulière de l'agglomération messine avec un assez fort éclatement des quartiers à l'échelle des territoires et peu d'axes véritablement très denses. Le choix qui a été fait avec cet axe de transport collectif en site propre c'est **d'essayer de faire en sorte que le maximum de quartiers, d'usagers, d'habitants puissent en bénéficier**.

Le réseau n'est pas conçu comme une ligne particulière qui aura un aménagement spécifique mais comme un tuyau libéré des autres circulations dans lesquelles s'inséreront un certain nombre de lignes structurantes de l'agglomération messine, ce qui est radicalement différent d'un projet de transports en commun en site propre du style Tramway.

Le plan des déplacements urbains vient d'être approuvé cette année. Il y aura des parcs relais à l'origine de la ligne dans lesquels les usagers, ceux qui viennent de l'extérieur de l'agglomération pour le travail ou pour les courses, pourront déposer leur véhicule et prendre les transports en commun à condition que notre pari d'augmenter cette vitesse commerciale, qui est assez faible aujourd'hui, réussisse. C'est un grand projet sur lequel on travaille au sein de la Communauté d'Agglomération.

La Communauté d'Agglomération, c'est aussi la **gestion d'un certain nombre d'équipements culturels à l'échelle de l'agglomération**, d'intérêt métropolitain ; les musées de la cour d'Or à Metz, l'Opéra théâtre, le conservatoire de la musique à rayonnement régional, l'école supérieure d'art. Les musées de la cour d'Or sont à souligner car ils sont l'objet d'un programme de réhabilitation important d'un montant de 2 millions d'Euro qui vient de s'achever. L'Opéra théâtre, plus vieux théâtre à l'italienne de France, fait l'objet d'une étude de programmation pour une réhabilitation lourde.

Au centre technique communautaire, dont le chantier vient de démarrer sur le site de la ZAC de la Petite Voëvre au bout du boulevard Solidarité, un projet de 8 millions d'euros, nous allons regrouper nos équipes de collecte des déchets ménagers et leurs véhicules.

Citons aussi le centre Pompidou Metz dont le chantier démarre aussi actuellement et dont la maîtrise d'ouvrage incombe à la CA2M qui a délégué sa maîtrise d'ouvrage à la ville de Metz, ainsi que deux autres équipements : le centre de congrès, qui devrait être construit sur un site situé derrière la gare, au niveau du passage "Arrivée", relié directement au centre Pompidou et au parvis du centre

Pompidou par une passerelle. Autre projet envisagé, la réalisation d'un hôtel de la Communauté d'Agglomération, peut-être sur le site de la ZAC du quartier de l'Amphithéâtre.

Le site de Mercy : 42 hectares sur Ars-Laquenexy dont 18 hectares sur Peltre ; Ars-Laquenexy fait partie de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Peltre n'en fait pas partie, mais nous avons des discussions avec la Communauté du Val Saint Pierre pour tenter de faire cette opération ensemble. Le principal projet aujourd'hui sur ce site est le CHR et la maternité qui doit l'accompagner. C'est en tout 120 000 m² de surface de plancher, donc c'est assez considérable sur un site comme celui-ci, à proximité immédiate du château de Mercy, bâtiment de grande qualité et dont nous avons cherché à faire le centre du projet d'aménagement. Voilà l'esquisse d'aménagement dont nous disposons pour le moment, la zone d'aménagement est en cours de création, la déclaration d'utilité publique est en cours. Nous envisageons de réaliser, autour de ce pôle hospitalier, une zone d'aménagement concertée dont les terrains auront vocation à être cédés une fois équipés à des activités, si possible, ayant un rapport direct avec le monde hospitalier et médical.

Le Technopôle : 186 hectares, un tiers constitué par le golf de 18 trous et le bois de la Macabé et sur le reste aujourd'hui 200 entreprises, 4 000 emplois, près de 4 500 étudiants, des écoles prestigieuses (Supelec, Arts et Métiers). Aujourd'hui, le site est toujours très demandé mais n'a plus de terrain à vendre.

Il y a donc une nécessité de renouveler cette offre, d'où le projet de doubler, de l'autre côté de la route de Strasbourg, ce technopôle. Une pré-étude avait été faite par l'AGURAM en 2004, nous sommes à nouveau en cours d'étude mais là pour élaborer un plan directeur d'aménagement du site et nous avons confié cette mission au cabinet Chaix et Morel à l'issue d'une consultation assez large. Comme l'indiquait Michel ERASME, nous souhaitons sur cette opération favoriser une mixité des fonctionnalités entre l'activité, l'habitat et les services en appuyant un programme d'habitat sur le village de GRIGY.

La CA2M a décidé de créer son propre service d'archéologie préventive et nous venons d'obtenir l'agrément de la commission nationale d'archéologie pour ce service avec deux archéologues : Rénata DUPONT et Elise MAIRE.

L'organisation des relations entre le quartier de l'Amphithéâtre, la gare et le centre ville, actuellement entièrement en circulation automobile, devrait être progressivement réservé aux transports collectifs, au mode doux (vélos, piétons) et les passages piétons, c'est-à-dire le tunnel Arrivée qui existe déjà et le tunnel Départ qu'il conviendra de percer pour assurer une perméabilité maximale entre le quartier et la ville.

Le principe de mixité verticale est à peu près unique dans les grands projets d'urbanisme en France, (il y a surtout la mixité horizontale) **par juxtaposition de commerces, bureaux et de logements**. Ici Nicolas MICHELIN que les élus ont soutenu sur cette volonté, a proposé un projet où on superpose des couches de commerces, de bureaux, de logements, ce n'est pas du tout facile pour les promoteurs et les investisseurs sur un plan technique, juridique et économique mais nos partenaires jouent le jeu.

Sophie CHABOT

Vous avez vu dresser un portrait de Metz et de son avenir qui est relativement proche, qui est déjà là. Une des autres pistes de réflexion pour savoir ce que Metz pourrait être à 10 ou 15 ans c'est le SCOTAM, Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine. Les SCOT sont nés par la loi Solidarité Renouvellement Urbain, ils ont remplacé les anciens schémas, les anciens SDAU, qui provenaient de la loi d'orientation foncière puis ensuite les schémas directeurs de la première loi de décentralisation. Vous voyez ici le périmètre qui a été retenu pour le SCOTAM, schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine. Son syndicat mixte a été créé tout récemment par arrêté préfectoral, le 20 octobre 2006, c'est ce syndicat mixte qui va élaborer et suivre le SCOTAM.

L'ambition des SCOT, qui est tout à fait l'esprit de la loi SRU, est de rendre davantage transversal, global, homogène et cohérente les politiques locales en matière de déplacements, d'habitat, d'environnement avec une grande ambition du côté du développement durable. Ce sont des documents qui vont s'imposer aux plans locaux d'urbanisme et qui vont fédérer les plans locaux d'habitat et les plans de déplacement urbains. Par cette transversalité, ce sont des documents qui se placent véritablement dans une ambition de développement durable d'un territoire.

En introduction, Mr NAZEYROLLAS a parlé de la **notion d'aire urbaine**, qui est décrite par l'INSEE comme une notion qui regroupe une aire concernant par des déplacements, domicile, travail en direction d'un pôle urbain. Le choix du périmètre est quasiment celui de l'aire urbaine c'est-à-dire

l'attractivité du pôle urbain de Metz par rapport au déplacement domicile travail, moins la partie de Meurthe et Moselle parce qu'il y a quand même une limite qui est restée administrative.

Au niveau national, la moitié des SCOT seulement est recentrée sur cette aire urbaine mais c'est, en même temps, un **critère très intéressant pour étudier des potentialités d'un territoire**. Pour reprendre quelques chiffres ; cette aire urbaine en 2000 comptait 237 communes avec le territoire Meurthe et Mosellan et 428 000 habitants, c'est une aire urbaine qui avait gagné 170 000 habitants en 10 ans, entre 90 et 2000, c'est-à-dire qu'on avait davantage de personnes qui venaient travailler dans le pôle urbain de Metz. Le périmètre du SCOTAM concerne 373 000 habitants. Ce périmètre regroupe la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole et 10 autres communautés de communes autour d'elle, réparties de façon homogène autour de la Communauté d'Agglomération. Une concentration de la population dans le centre du périmètre du SCOT avec une continuité jusqu'au Luxembourg. On observe aussi dans les statistiques un fort développement de la seconde couronne aux limites Est et Ouest du SCOT, favorisé par le réseau routier y compris avec des prolongements jusqu'en Meurthe et Moselle.

Un **SCOT c'est un processus d'évaluation d'un territoire avec un diagnostic d'un territoire, un projet porté par un territoire**, cela doit mûrir et cela demande de la concertation. Mais on peut observer qu'on a des potentialités intéressantes et qu'on peut réfléchir pour les optimiser. On a des politiques sectorielles à fédérer dans les domaines des déplacements, de l'habitat, de l'urbanisme plus largement. On a une structuration à réorganiser pour satisfaire au principe du développement durable. Introduire une diversité d'occupation du territoire, économiser et valoriser les ressources naturelles notamment en espace non bâti, en espace agricole. Valoriser le patrimoine au sens large y compris le patrimoine bâti et le paysage. **Faciliter l'intégration des populations, promouvoir la démocratie locale, assurer la santé publique**. Les **concertations, les diagnostics, l'évaluation de territoire** vont se faire à travers des grilles qui reprennent ces principes.

ET METZ DANS 15 A 25 ANS ?

André NAZEYROLLAS

La question est évidemment légitime puisque l'on travaille pour l'avenir. Mais on ne voit pas l'avenir dans 25 ans. Par contre, est-ce qu'on peut considérer aujourd'hui que l'ensemble des projets, des opérations, du contexte dans lequel nous sommes, des caractéristiques qu'on a pu voir, est-ce que l'ensemble de ces éléments peut apparaître comme porteur d'avenir ?

C'est-à-dire, pas comme garantissant l'avenir, l'avenir n'est à personne mais je crois par contre qu'il est très raisonnable de mettre ces projets en perspective, les situer dans l'environnement géographique et économique qui est le leur et qui leur donne un sens. Il ne pourra pas y avoir un îlot de profit dans un océan de perte. Cela va poser de vrais problèmes à la région Lorraine, connaissant les difficultés et les avenir assez sombres auxquels sont confrontés certaines parties de cette région. Le deuxième point est d'essayer d'en apprécier la valeur stratégique et donc le potentiel de réussite. Est-ce que les caractéristiques de ces projets leur donnent un sens réel, une possibilité et une bonne chance de réussite ?

L'Agglomération de Metz est située dans un espace économique très important et attractif qui est presque une conurbation, c'est l'ensemble Metz, Thionville, Luxembourg. Sur les perspectives économiques et démographiques qu'il concerne et qui concerne Metz, je me réfère à l'INSEE. Dans un document « La Lorraine face à son avenir », diffusé il y a environ 18 mois, on peut lire : « *Le barreau dynamique Nancy-Metz apparaît très centré sur la capitale Mosellan que ce soit en terme de croissance démographique, d'emploi, de création d'entreprise ou de locaux à usage professionnel.* » Quand on sait la prudence des écrits de l'INSEE, on peut s'étonner qu'ils aient écrit quelque chose d'aussi révolutionnaire dans la mentalité régionale.

L'INSEE a souligné également :

- seul Metz progresse dans les villes de premier rang en population et en emploi.
- « *L'ensemble Nord Lorrain est fortement ancré sur Metz et fait partie d'un grand marché du travail transfrontalier - par la dynamique Luxembourgeoise.* »

On ne peut pas résumer de façon plus claire.

Il ne s'agit pas de se satisfaire de ce constat, ce serait la pire des erreurs. Quand on a décidé la mise en œuvre du quartier de l'Amphithéâtre, nous avons décidé que ce quartier ne serait pas un îlot isolé dans la ville, mais qu'il devait être en priorité relié aux autres quartiers, améliorer les liaisons avec la ville.

Nous avons voulu anticiper sur la dynamique du centre ville de façon à ne pas avoir un quartier qui tirerait toute la dynamique, le quartier de l'amphithéâtre, d'où les projets engagés en anticipation sur l'ensemble du centre ville (extension centre piétonnier, place de la République...). Ces projets vont conduire à des changements majeurs, ils vont changer complètement l'image de cette ville. Mais nous étions bien conscients que le quartier de l'amphithéâtre aboutissait à un élargissement de l'hyper centre de Metz. Il y a presque deux ans, le président Guillaume m'avait fait l'honneur de m'inviter devant une centaine de commerçants de Metz pour leur parler du quartier de l'Amphithéâtre et au fond des 25 à 30 000 m² de surface commerciale qui y sont projetés.

J'ai tenu un discours relativement simple : Metz et son hyper centre, qui est une vraie puissance commerciale, ne peut pas rester sur une mentalité d'assiégé. L'hyper centre a besoin de s'ouvrir, de s'étendre. Il s'ouvrira avec la place de chambre, avec l'ouverture piétonnière, avec la place St Louis, avec la place de la République et avec toutes les liaisons à travers le quartier de la gare.

Je pense que **les exigences, les orientations que comportent ces projets répondent aujourd'hui très largement aux conditions que l'on considère comme incontournables pour assurer la réussite des projets de développement :**

- **Elaborer des projets urbains qui soient attentifs à la qualité urbaine, à celle des espaces, au lieu d'échange, de rencontre, de loisir, à la mixité sociale mais aussi à la mixité des fonctions.** Aujourd'hui, les démarches en matière d'urbanisme font preuve de plus de modestie que n'en ont fait preuve un certain nombre d'urbanistes du passé qui, à force de théoriser l'urbanisme, nous ont sorti des choses que nous avons quelques difficultés à vivre. Cette modestie dans la démarche, ce souci d'avoir des quartiers qui vivent et non pas de bâtir des théories socio-économiques entre les lieux de travail, lieux de vie et lieux de loisir aboutit, tout de même, à des projets urbains de meilleure qualité.
- **S'attacher, promouvoir la qualité architecturale des réalisations.** Lors d'un conseil municipal on m'avait demandé de justifier le surcoût architectural. Pour moi, l'architecture n'est pas un élément ajouté, que l'on réduit au gré des budgets. Je pense que **l'architecture fait partie intrinsèque du développement, de l'image, de la ville** et j'allais dire de la durée dans le temps de la valeur financière des projets. Des sociétés comme ING et Apsys qui sont des investisseurs importants sur l'opération de l'Amphithéâtre, ont l'habitude d'investir à l'étranger et pour eux la qualité architecturale, c'est une plus value qui profite aux propriétaires et à l'investisseur, bien entendu, dans la durée.
- **La culture** qui est aujourd'hui **un facteur du développement économique, un facteur du lien social et de l'intégration**, cet élément se retrouve pratiquement dans tous les grands projets de développement urbain qu'on peut voir en Europe. On le retrouve dans de grandes opérations dans les capitales européennes mais on le trouve en France, à Euralille, à Lyon Confluence avec le musée des confluences. La culture et parfois l'animation culturelle font partie intégrante des projets de développement et sont aujourd'hui un facteur et un outil très important du développement.
- **L'ensemble de ces projets est abordé en s'attachant à mettre en œuvre des moyens propres au développement durable, à l'économie de l'espace, à la préservation des espaces naturels et des paysages qu'il s'agisse de paysage nature ou de paysage urbain.** Ne faisant pas de prévision, étant tout à fait incapable de dire ce que sera la ville dans 15 ou 25 ans, la question et l'analyse que j'en fais, aujourd'hui les projets que nous réalisons, compte tenu du contexte dans lequel ils se situent, compte tenu des caractéristiques qui leur sont propres, ont toutes les chances de réussir, le centre Pompidou en est un bon exemple. L'imagination est un élément important et dans le centre Pompidou, il y a à la fois l'imagination et la réalisation, je pense que ce sera sans doute un des éléments majeurs du développement économique de Metz. Mais quand on parle de l'imagination, il faut aller au-delà, il faut avoir l'audace de prendre un certain nombre de décisions et avoir le courage de prendre un certain nombre de risques, dont celui de pouvoir se tromper. Mais pour moi, les deux vont de pair : Imagination, audace, risque, c'est cela entreprendre et je pense que ces caractéristiques font que l'ensemble des projets de développement entrepris ont de très bonnes chances de bien situer notre espace dans 25 ans.